

ASSEMBLÉE NATIONALE
31 août 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD2

présenté par
Mme Le Dissez, rapporteure

ARTICLE 11

À l'alinéa 11, après le mot :

« autorité »,

insérer le mot :

« administrative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.